

Texte de Dominique Pradalié, journaliste, Présidente de la Fédération internationale des Journalistes

Tout d'abord , merci aux "Ami-e-s de La Commune de Paris" d'avoir consacré, en pleine actualité, cette année 2024 à la liberté de la Presse.

La liberté de la presse se porte bien mal en ce premier quart du XXI^{ème} siècle.

Partout dans le monde, il semble bien que l'on veuille faire la guerre au journalisme et aux journalistes.

À Gaza, c'est une véritable hécatombe puisqu'au 4 avril, la Fédération internationale des journalistes (FIJ) a comptabilisé 102 journalistes palestiniens tués, dont 13 femmes. Une grande majorité a été délibérément ciblée.

Les logiciels espions tels que Pegasus ou Prédator menacent les sources des journalistes et les systèmes de repérage, dits intelligents, comme "Lavander" sont utilisés par l'armée israélienne pour éliminer ceux qu'elle estime être ses ennemis.

L'accès étant interdit aux médias internationaux, l'objectif est bien de supprimer les témoins de ce qui est le génocide d'un peuple.

Près de 40 000 morts dont une très grande majorité de femmes et d'enfants.

Les journalistes palestiniens, dont nous saluons ici le courage et l'abnégation couvrent les événements au péril de leur vie.

Jamais un Etat ne s'est rendu responsable d'une telle atteinte aux libertés d'être informés.

Le Palestinian Journalist Syndicate (PJS), membre de la FIJ travaille, nuit et jour depuis 6 mois pour les aider au mieux, la FIJ aussi qui intervient à tous les échelons de la diplomatie pour rappeler aux belligérants que les journalistes sont des civils œuvrant pour l'Information de tous et doivent être protégés en tant que tels. La FIJ a, bien entendu, ouvert un fonds d'aide et d'assistance IFJ.org

Après la plainte déposée devant la Cour Pénale internationale de la Haye pour trouver et juger les assassins de Shireen Abu Ackleh, à Djenine le 11 mai 2022, la FIJ se pourvoit sur les autres dossiers.

Le **prix mondial de la liberté de la presse**, Guillermo Cano est une distinction décernée chaque année par l'UNESCO depuis 1997 pour honorer une personne, une organisation ou une institution pour sa défense ou sa promotion de la liberté de la presse partout dans le monde, en particulier lorsqu'il s'agit de situations dangereuses.

À Santiago du Chili, le Prix vient d'être attribué choisi cette année aux journalistes palestiniens, comme la FIJ l'avait proposé et c'est à Nasser Abu Baqr, valeureux Président du PJS qu'il a été remis en leur nom. Ce prix est une reconnaissance mondiale et un remerciement pour leur courage. Les 25000 Dollars doivent leur venir en aide.

Les journalistes sont aussi en butte aux harcèlements de l'armée et des autorités israéliennes dans les territoires palestiniens occupés. En Cisjordanie : arrestations, intimidations de toutes sortes sont le lot presque quotidien de beaucoup d'entre eux.

La Fédération espère que les noms de tous les journalistes, mortes et morts pour l'information à Gaza, figurent sur les stèles du mémorial de Bayeux.

L'actualité avec la Commune de Paris est tellement pertinent qu'on ne peut qu'être ébloui par son côté visionnaire.

N'oublions pas que la Loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la Presse est fondée sur la liberté d'expression et la fin de la censure préalable. Elle a été grandement inspirée des principes et valeurs de la Commune de Paris.

Elle a régi les rapports équilibrés républicains et laïcs entre les différentes parties au débat démocratique en France pendant plus d'un siècle. Elle a été le flambeau dans le monde entier pour le respect des différentes libertés dont celle d'informer et d'être informé.

Elle est remise en cause, depuis le début du XXI^{ème} siècle par les tenants du secret et les pouvoirs en place. Aujourd'hui, cette liberté d'expression est menacée depuis que deux textes sont venus la pénaliser, en 2014 et 2021.

C'est ainsi que les observateurs de l'histoire la relient aux lois dites "scélérates" qui, au XIX^{ème} ont tenté d'établir une police de la pensée. Avec une formule aussi vague qu'inquiétante d'"Apologie du terrorisme", ce que l'on voit aujourd'hui c'est la criminalisation des discours, des actions et des manifestations publiques qui dérangent. Que ce soit pour la Palestine, pour l'environnement. On tente d'étouffer les voix dites "discordantes" avec un 2 poids 2 mesures trop évident.

La concentration des médias principaux dans les mains de milliardaires et l'abandon d'une partie de la presse aux mains de l'extrême droite JDD, doivent alerter les moins vigilants.

En Europe, la situation n'est pas bonne comme le souligne le bilan annuel de la Plateforme du Conseil de l'Europe pour la sécurité des journalistes. "Il est temps d'inverser la tendance" est le titre 2024. Quelques recommandations prioritaires :

1. Les États membres du Conseil de l'Europe devraient imposer sans délai un moratoire sur l'exportation, la vente, le transfert et l'utilisation de logiciels espions extrêmement intrusifs tels que Pegasus, et définir des cadres réglementaires plus clairs et plus robustes pour l'utilisation des technologies de surveillance modernes.
2. *Les États membres du Conseil de l'Europe doivent s'abstenir de déployer illégalement des logiciels espions contre des journalistes* et se conformer aux obligations qui leur incombent en vertu de la Convention européenne des droits de l'homme, à savoir garantir la légalité, la nécessité et la proportionnalité de chaque cas de déploiement.
3. Les autorités judiciaires doivent mener des enquêtes approfondies sur toutes les allégations d'utilisation abusive de logiciels espions, et les gouvernements doivent établir des procédures rigoureuses pour ordonner l'examen, l'utilisation et le stockage de toute information obtenue par cette voie.
4. Les États membres devraient mettre en place des mesures de protection juridique les plus solides possibles dans la législation nationale afin de protéger les journalistes et les travailleurs des médias contre les logiciels espions et les écoutes téléphoniques, même lorsque ces derniers sont déployés pour des raisons de sécurité nationale, et renforcer les systèmes de contrôle nationaux ainsi que l'obligation de rendre des comptes.
5. Les journalistes devraient se voir reconnaître pleinement leur droit à un recours effectif contre la surveillance illégale

Constat que font la FIJ et sa branche européenne la FEJ qui interpellent les instances européennes.
Il en est de même pour certaines ONG : Selon le rapport de Civils Liberties Union for Europe la liberté de la Presse est "dangereusement proche du point de rupture" dans plusieurs pays de l'Union.

En France, la volonté du gouvernement français de fusionner, à la hâte, Télévisions et Radios du Service Public est combattue par leurs salariés et les défenseurs du pluralisme. Elle est dénoncée comme une volonté de mieux contrôler l'Information.

Les États Généraux de l'Information (EGI), voulus et installés par le Président Macron ne laissent pas d'inquiéter. Les journalistes, ainsi que leurs représentants en sont exclus, ce qui interroge sur les finalités qui ne seraient connues qu'en juin prochain. Fort heureusement la profession s'est réunie dans des États Généraux de la Presse Indépendante et 59 propositions ont été publiées.

À Santiago du Chili, cette journée est dédiée, par l'Unesco, aux difficultés de plus en plus grandes rencontrées par les journalistes traitant du climat, de l'environnement et/ou de la pollution mettant en danger le vivant sur notre planète.

"Presse et Planète en danger" est le titre de l'enquête de cet organisme des Nations Unies.

Plus de 70% des journalistes de 129 pays qui traitent des questions environnementales ont indiqué avoir été victimes de menaces, de pressions ou d'attaques.

Les données montrent également que les femmes journalistes sont plus exposées que les hommes au harcèlement en ligne.
- 44 assassinats en 15 ans -

Julian Assange. La dernière dernière étape judiciaire britannique est le 20 mai. Nous saurons si ce journaliste, héros du XXI^{ème} siècle qui croupit depuis 5 ans dans une prison de haute sécurité à Belmarsh, verra sa défense pouvoir être sérieusement prise en compte par les autorités ou s'il sera livré directement aux Etats Unis qui le réclament.

Si un journaliste australien, ayant publié en Europe, devait être traduit devant une Cour interne américaine selon une loi interne de ce pays, qui ensuite, dans le monde, oserait publier des informations pouvant déplaire aux USA ou à tout autre gouvernement puisque ce que font les américains ...

Un colloque public sur 14 ans de persécution judiciaire "L'affaire Assange au regard du droit" aura lieu le 16 mai prochain à Salle Olympe de Gouges à 19h30 avec des avocats internationaux et français.
Soyons mobilisé-e-s le 20 mai en attente des décisions d'outre Manche.

Vive La Commune !

Dominique Pradalié

Journaliste

Présidente

Fédération internationale des Journalistes